

Extrait du Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry

<http://cucm.lautre.net/la-dette-a-chatenay-malabry/article/evolution-de-la-dette-par-habitant>

# Evolution de la dette par habitant depuis 2000

- La dette à Châtenay-Malabry



Date de mise en ligne : dimanche 6 octobre 2013

---

Copyright © Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry - Tous droits réservés

---

**La commune de Châtenay-Malabry est très endettée. Nous le dénonçons depuis plusieurs années. Elle vient d'être classée pour 2012 [11e ville la plus endettée de France](#) après avoir été 14e en 2011.**

A noter que ce classement prend le montant des prêts souscrits sans tenir compte de la toxicité de ceux ci !

**En intégrant tous les montants que nous devons payer, on atteint la somme vertigineuse de 11 041 Euros à rembourser par foyer fiscal ...**

Chaque commune doit publier son compte administratif avec des indicateurs qui permettent de les comparer entre elles.

Parmi ces indicateurs, on trouve **la dette par habitant**, il est publié par commune avec en référence la moyenne de la strate (moyenne des communes de même taille).

Vous trouverez ci-dessous l'évolution de cet indicateur pour la commune de Châtenay-Malabry qui est classée 11e dans la liste des communes les plus endettées de France.

[Source le site Alize de Bercy](#)

<a href="IMG/jpg/evolution\_dette\_habitant.jpg" type="image/jpeg">[JPEG]

Les données pour 2013 et 2014 ont été calculées avec les emprunts connus à ce jour et déjà contractés.

La courbe « tendance » calculée permet de projeter le niveau de dette par habitant dans les prochaines années.

Cet indicateur est intéressant puisqu'il permet de comparer l'ensemble des communes. Toutefois, il ne reflète pas ce que devrait payer chaque foyer fiscal de la ville pour rembourser cette dette. En effet les taxes communales sont réparties sur les foyers fiscaux en capacité de payer. Pour une commune comme la notre nous passons de 32 800 habitants à environ 12 000 foyers fiscaux.

Le calcul de l'encours de la dette par habitant s'effectue en prenant le montant des prêts restant à rembourser divisé par le nombre d'habitants.

En 2012, nous avons un encours de dette de 86,5 MEuros pour environ 32 800 habitants, soit 2 635 Euros/habitant.

Le nombre de foyers fiscaux pour notre commune est d'environ 12 000, **soit une dette par foyer fiscal de 7 200 Euros.**

Enfin, sont pris dans ce calcul seulement les montants des emprunts restants à rembourser, le montant généré par la toxicité de ces prêts est omis, pour notre commune ce montant est évalué à 46 MEuros (source compte administratif).

Pourtant ce montant de 46 MEuros est bien un montant que les citoyens devront payer !

**En résumé, nous avons un encours de dette de 86,5 MEuros auquel on peut ajouter 46 M Euros qui représente le surcoût des emprunts toxiques soit un total de 132,5 MEuros à répartir sur 12 000 foyers fiscaux soit une dette de 11 041 Euros par foyer fiscal.**